

Subvention Plantons chez nous

Avant de faire votre demande :

- Examinez les critères d'admissibilité à la page suivante.
- Examinez les informations complémentaires à la fin du formulaire de demande pour vous assurer que votre projet est conforme aux exigences suivantes :
 - Plan d'entretien spécifique;
 - Liste d'entrepreneurs préqualifiés;
 - Liste des espèces d'arbres rustiques.

Comment remplir la demande :

- Enregistrez ce PDF sur votre ordinateur.
- Fermez le formulaire dans la fenêtre de votre navigateur.
- Ouvrez le formulaire sur votre ordinateur. Si les champs du formulaire ne sont pas mis en évidence, vous devrez peut-être télécharger la plus récente version d'Adobe Acrobat Reader.
- Saisissez les informations dans les champs du formulaire PDF et enregistrez-les au fur et à mesure pour éviter de perdre des informations.
- Scannez toute information complémentaire et enregistrez-la au format jpg ou PDF.
- Envoyez le formulaire rempli et les fichiers d'informations complémentaires par courrier électronique à l'adresse homegrowngrant@winnipeg.ca

Vous pouvez également imprimer le PDF, le remplir à la main et l'envoyer par la poste avec des copies des informations complémentaires.

L'adresse postale figure sur la dernière page du formulaire.

Si vous avez besoin d'un média substitut ou d'aide pour remplir votre demande, communiquez avec le coordonnateur du programme au 204-986-3454.

Critères d'admissibilité à la subvention Plantons chez nous

Demandes acceptées à compter du 19 septembre 2023 Date limite de présentation d'une demande : 10 novembre 2023

- Les organismes non gouvernementaux à but non lucratif enregistrés sont admissibles, y compris les groupes communautaires, de voisinage, culturels, patrimoniaux, de jeunesse, environnementaux et de conservation.
- Les espaces verts appartenant à la Ville qui sont adjacents à des écoles et à des cimetières municipaux sont admissibles.
- Les plantations doivent être effectuées sur des terrains publics de la Ville de Winnipeg (parcs, espaces verts, boulevards et zones naturalisées).
- Les terrains privés ne sont PAS admissibles à ce programme.
- Nous n'accepterons que les projets dont la valeur se situe entre 10 000 et 20 000 dollars.
- Nous tiendrons compte des possibilités de réussite de la mise en œuvre du projet, et de l'engagement du demandeur à rendre le projet durable.
- Nous donnerons la priorité aux projets situés dans des secteurs mal desservis ou dans des zones géographiques où la pauvreté est élevée.
- Les demandes seront notées et classées en fonction des critères du programme.
- Les projets peuvent être classés dans l'une des trois catégories suivantes :

Restauration d'habitats et d'espaces naturels

Projets qui contribuent à améliorer la qualité et la continuité des écosystèmes forestiers et riverains.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Amélioration des parcs et des espaces verts

Projets qui contribuent à augmenter le couvert végétal et la diversité dans les parcs et les espaces de loisirs.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Revitalisation de nos collectivités grâce aux arbres de rue

Projets qui contribuent à la plantation ou au remplacement d'arbres de rue perdus à cause de parasites, de maladies ou de tempêtes.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Demande de subvention Plantons chez nous

DATE DE LA DEMANDE	jj mm aaaa	Titre du projet				
Nom de l'organisme/du promoteur (doit être une entité légale)						
Adresse	Ville/Localité	Province	Code postal			
Nom de la personr	ne-ressource					
Nº de téléphone (travail)	N° de téléphone (domicile)	Courriel				
Description et but projet.)	du projet (Décrivez brièvement les o	bjectifs et les principales ca	ractéristiques de votre			
Type de projet de plantation (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :						
 □ Restauration de l'habitat/de la zone naturelle à l'aide d'arbres en pot ou à racines nues dans des zones qui ne sont pas soumises au fauchage ni entretenues (NOTA: espèces d'arbres indigènes seulement). □ Plantation d'arbres d'ombrage ou d'ornement dans un parc (arbres en pot n° 10 ou n° 15 ou arbres à grillage de protection). □ Plantation d'arbres d'ombre ou d'ornement sur les boulevards publics (arbres à grillage de protection). □ Autre (précisez): 						

Qui bénéficiera de ce projet?
Où le projet sera-t-il mis en œuvre? Fournissez des renseignements aussi précis que possible, en indiquant le nom de la collectivité et le lieu/les adresses du projet. Incluez un point de coordonnées Google Earth si possible. Pour ce faire, allez sur https://www.google.com/earth/ et naviguez jusqu'à l'endroit où vous projetez de planter. En bas à droite de l'écran, vous verrez la latitude et la longitude de votre curseur.
Quel est le rôle de votre organisme dans le projet? (Notez le rôle dans la planification, l'élaboration de la proposition, la mise en œuvre et le suivi. Indiquez les services auxquels vos membres contribueront pour la mise en œuvre et le suivi du projet.)
nformations complémentaires

Joignez le mandat de l'organisme et la preuve de son statut d'organisme sans but lucratif ou de sa constitution en personne morale.

À l'usage exclusif de la Ville de Winnipeg					
DATE DE RÉCEPTION	aaaa mm jj				
N° du projet					
Nom du projet :					

Subvention Plantons chez nous 4 Ville de Winnipeg

Tableau 1 : Informations sur le soutien des coparraineurs et des bénévoles

Identifiez les coparraineurs de votre projet, le cas échéant

Coparraineurs	Montant du financement demandé	Financement engagé		
	demande	Date	Montant	
	\$		\$	
	\$		\$	
	\$		\$	

Tableau 2 : Contributions bénévoles et en nature

Les contributions en nature comprennent tous les matériaux, l'équipement, les travailleurs ou tout autre soutien au projet fournis gratuitement (par des bénévoles, l'administration locale, la municipalité, etc.). Les heures de bénévolat estimées peuvent inclure un soutien indirect (coordination du projet, publicité/promotion, etc.).

Contributeur en nature	Type de soutien	Nombre de personnes engagées	Total des heures de bénévolat estimées	Commentaires

Approbation des sites

Vous devez obtenir les emplacements souterrains auprès des organismes Cliquez avant de creuser et Dig Shaw avant de mettre en œuvre le projet de plantation, et les transmettre au(x) bénévole(s) ou à l'entrepreneur qui assure(nt) la plantation. Les sites sont soumis à l'approbation de la Ville de Winnipeg.

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT
☐ Les dégagements pour les services publics des organismes Cliquez avant de creuser et Dig Shaw doivent être soumis avant de procéder à la plantation.
 □ Approbation du service des parcs pour les sites de plantation situés dans des parcs et des espaces verts. □ Emplacements souterrains de l'éclairage du parc (le cas échéant).

Mise en œuvre du projet

☐ Photos du site jointes ☐ Plan du site joint

Un plan ou une description du site ainsi que des photos doivent être fournis avec toutes les demandes.

Le plan du site doit comprendre les éléments suivants : disposition de la plantation; nombre d'arbres; espèces choisies; autres caractéristiques importantes du site ou de la disposition des arbres, ou renseignements connexes (par exemple, bâtiments, voies de circulation, sentiers publics, corridors aériens, adresse du site ou localisation GPS, ou autres services publics).

Description du site		
Tableau 3 : Soutien technique		
Exemples : pépinière, service local d	l'entretien d'arbres/d'arboriculture/o	la foresteria horticulteur
gestionnaires de projets, etc.	rentretien a arbres/a arboneattare/e	ic foresterie, norticulturi,
Nom	Organisme	Nº de téléphone

Tableau 4 : Plantation proposée

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Saison de plantation ☐ Printemps (1 ^{er} mai au 1 ^{er} juillet) ☐ Automne (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} novembre)	Méthode de préparation du site, le cas échéant □ Mécanique □ Manuelle	Méthode de plantation □ Mécanique □ Manuelle		
Méthodes de protection :				
	☐ Arbres emballés			
☐ Tuteurs (en métal ou en bois, d'une hauteur supérieure à 1 m pour les arbres en pot n° 10-15	□ Treillis métallique			
et à grillage de protection)	□ Drain agricole/Tubex			
☐ Attaches (pour fixer les tuteurs aux arbres)	☐ Paillis/paillasson en fibres naturelles			
□ Autre (précisez)				
Avez-vous une date précise en tête pour votre activité de plantation?	□ Oui (date proposée) :			
	☐ Aucune date précise			

Entretien du projet

Prenez connaissance des exigences relatives au plan d'entretien dans la trousse d'information complémentaire avant de remplir cette section.

- Un cycle d'entretien de deux ans (arrosage, désherbage, paillage, élagage, tuteurage, protection des arbres, etc.) doit être intégré au projet. Veuillez fournir un plan détaillé pour l'entretien et la durabilité du projet.
- Si un ou plusieurs arbres ne s'implantent pas dans un délai de deux ans, il incombe à l'entrepreneur de les enlever. Seuls les entrepreneurs préqualifiés peuvent fournir des services d'entretien des arbres. Contactez-les pour obtenir des devis et les inclure dans la section Détails du financement (voir la liste des entrepreneurs préqualifiés dans la trousse d'informations complémentaires).
- Il est suggéré d'étaler le coût et le paiement sur une période de deux ans, afin de garantir la conformité de l'entrepreneur (première année : installation et première année d'entretien; deuxième année : coûts d'entretien pour la deuxième année).
- Si le lieu de plantation est un cimetière OU un parc adjacent à une école publique et que ces installations doivent assurer l'entretien, le demandeur doit obtenir et joindre un engagement écrit dans lequel le cimetière ou la division scolaire/l'autorité responsable de la propriété scolaire se déclare responsable de l'arrosage et de l'entretien pendant toute la période d'entretien.
- Les arbres qui nécessitent plus que l'entretien standard (c'est-à-dire les arbres fruitiers) nécessiteront un accord d'entretien qui décrit un engagement à long terme de la part du demandeur.

Décrivez votre plan d'entretien des arbres pour l'année de plantation et l'année suivante (indiquez les dates de début et de fin).				

Responsabilité de l'entretien assumée	e par:		
Tableau 5 : Détails du financement			
Fournissez tous les renseignements de	mandés.		
Les promoteurs doivent se procurer du	ı matériel de plantation	d'arbres auprès d'un cent	re de jardinage ou
d'un fournisseur pépiniériste qui cultiv			
pépiniéristes et des paysagistes), et do els d'installation et d'entretien des arb			
contractuels doivent être fournis par u			
neurs préqualifiés dans la trousse d'inf	formations complément	taires). Les offres des entre	
inclure le coût d'achat et de livraison d	es arbres dans leurs de	/is.	
Vous trouverez ci-joint trois offres cond	currentielles provenant	des entrepreneurs suivant	cs:
Les offres doivent inclure les taxes e	t le fret. le cas échéant		
	•		
Nom de l'entrepreneur pr	équalifié	Coût unitaire par arbre (y compris le stock,	Coût total (taxes applicables
		l'installation et l'entretien)	comprises)
1.			\$
1.			Ţ
2.			\$
3.			\$
Votre organisme est-il exonéré d'impôts?			
Oui Non			
Nom du fournisseur pépiniériste choisi :			
· ·			
No stable to the state of the state of	ala ala da Caraba da		
Nom de l'entrepreneur préqualifié choisi pou	r ia piantation d'arbres :		

Tableau 6: Coûts du stock d'arbres

- Le financement ne sera accordé que pour les espèces d'arbres rustiques du Manitoba.
- Le matériel de pépinière doit être obtenu auprès de pépinières locales pour assurer la résistance au froid et répondre aux normes de l'ACPP. Gardez à l'esprit que les arbres provenant des magasins à grande surface peuvent être importés d'autres régions, ne pas répondre aux normes de l'ACPP et ne pas être adaptés au climat et au sol de Winnipeg.
- La disponibilité des espèces peut varier.

Espèce/cultivar	Taille du stock de pépinière			Qté Coût		Coût total	
d'arbre	Racines nues	Pots n ^{os} 1-7	Pots nos 10-15	Arbres à grillage de protection	unitaire		
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
						\$	\$
		<u> </u>	<u> </u>		Livraison		\$
					TVP		\$
					TPS		\$
					TOTAL		\$

^{*} Les arbres à racines nues doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de la manipulation, du transport, du stockage sur le site et de la plantation.

Tableau 7: Entretien

Arrosage, désherbage, remplacement, etc. pour l'année de plantation et l'année suivante.

Activité requise	Fournisseur	Coût unitaire	Total
		\$	\$
		\$	\$
		\$	\$
		TOTAL	\$
		(taxes incluses)	

Tableau 8: Protection des plantations d'arbres et autres matériaux

Quantité requise uniquement pour la plantation d'arbres. La terre ou le paillis pour l'aménagement paysager ne sont pas admissibles.

Article	Quantité	Coût
Tuteurs		\$
Protecteurs d'arbres (pour les tiges)		\$
Treillis métallique		\$
Paillis (p. ex., copeaux ou couvertures antigel)		\$
Terreau		\$
Autre		\$
	TOTAL	\$

Tableau 9 : Résumé des coûts (y compris les taxes)

Vérifiez à nouveau votre demande pour vous assurer que toutes les informations requises sont soumises.

Article	Coût
Coûts du stock d'arbres	\$
Coûts d'entretien – deux ans	\$
Protection de la plantation d'arbres et autres matériaux	\$
DEMANDE DE FINANCEMENT TOTAL DU PROJET	\$
Nombre total d'arbres	
COÛT TOTAL PAR ARBRE	\$

Communication du projet

La Ville de Winnipeg fournira un panneau de projet temporaire résistant aux intempéries pour les demandes retenues. Quels sont vos plans pour faire connaître davantage votre projet?
Où avez-vous entendu parler de ce programme?
bouche à oreille □ notre site Web □ à une activité/conférence □

Envoyez la demande complétée et les pièces justificatives :

Par courriel:

homegrowngrant@winnipeg.ca

Ou par la poste:

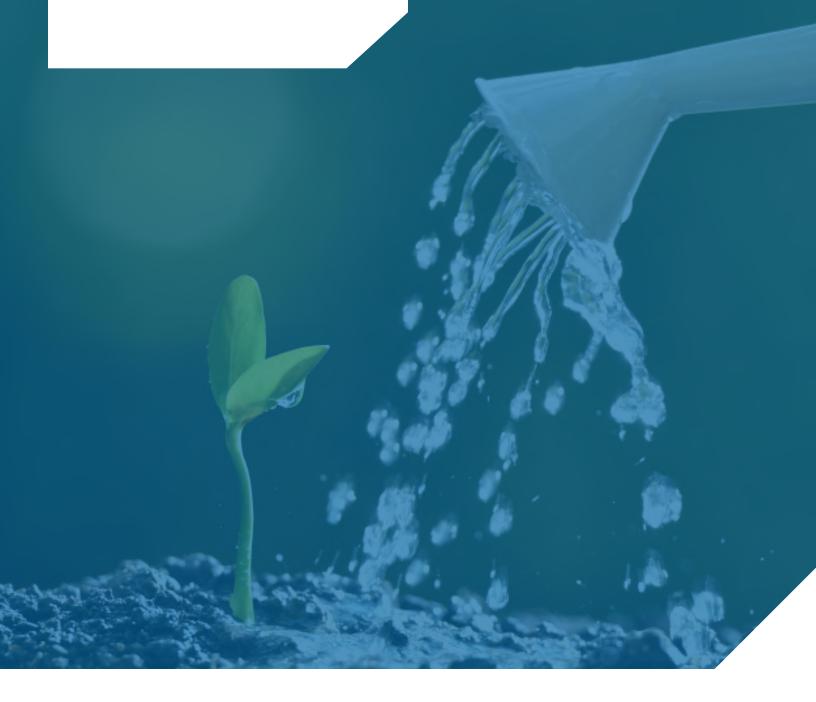
Ville de Winnipeg Direction de la forêt urbaine À l'attention du coordonnateur de la plantation communautaire d'arbres 1539 rue Waverley, 2^e étage, Winnipeg (Manitoba) R3T 4V7

Si vous avez des questions sur le programme ou besoin d'aide pour remplir votre demande, communiquez avec le coordonnateur du programme de subvention Plantons chez nous :

Téléphone: 204-986-3454

Courriel: homegrowngrant@winnipeg.ca





Specifications for contractors

Once your trees are planted, the contractor is required to:

- Install tree trunk protection consisting of sliced weeping tile 100mm in diameter x 600mm length around the base of each tree trunk
- Install stakes as directed to support the tree if it requires straightening to make it plumb
 - Tree stakes must be either lodge poles (3"x8') or metal (1"x 8');
 - Strapping must be either 3/4" (2 cm) wide ArborTie or non-abrasive rubber ties
- In certain locations and for specific species, enhanced tree protection measures may be requested as follows:
 - Trunk protection to the first order of branching to prevent damage from deer and rabbits
 - Protective tree zones consisting of three stakes with high polyethylene or wire mesh fencing for trees planted on joint use park/school grounds
 - Wood chips or other approved mulch (clean bark or wood chips free of leaves, branches and other extraneous matter)
 - Mulch shall consist of chips not less than 15 mm nor larger than 75 mm in size and not more than 20 mm thick
 - Mulch shall be to the depth of 50 mm or 2" to 75 mm or 3" and must not be placed within 4" inches of the trunks of trees
- Apply water to area in and around planting hole immediately after planting

The Contractor must also develop and adhere to a two-year maintenance plan for all newly planted trees that includes the following:

- All trees shall be watered on a weekly basis from May through October for a 2-year period to keep the soil in and around the root ball moist
 - With the City Forester's or designate's approval, adjustments may be made in watering frequency depending on soil type, drainage, tree species, and weekly amounts of rainfall
 - Area in and around the planting site shall be watered to allow enough time for the water to penetrate the soil to a depth of 15-30 cm
 - Watering must be done slowly utilizing a low-pressure open flow nozzle to ensure that water does not run away from the root zone and so the top 30 cm of the soil around the root system of the tree are well saturated
 - The water stream must not gouge out a hole in the soil or mulch
 - Water shall be free of oils, acids, alkalis, salts and other substances that may be detrimental to plant growth
 - Water suitable for human consumption shall be acceptable without testing.
 - Water from rivers and streams shall not be used without prior approval of the City Forester or designate
 - Should the City Forester or designate determine that water quality testing is necessary, an approved testing laboratory shall perform the test at the sole expense of the Contractor
- Weed growth shall be removed from in and around planting site and wood chips topped up as required
- If a tree dies within the two-year maintenance period the contractor must notify the City Forester or designate and then remove the tree at the sole expense of the contractor
- Tree replacements within the two-year maintenance period may be negotiated in a separate agreement between the applicant and the contractor



The following companies are pre-approved to conduct tree maintenance work on City of Winnipeg property.

Please note:

- this list is current as of January 1, 2023
- It is kept current in real-time at winnipeg.ca/treecontractors

Name	Phone	Email
Above & Below Tree Care	204-881-1772	nick@aboveandbelowtreecare.com
Alliance Tree Care	204-777-8733	
Green Drop Tree Care	204-790-5234	trees@greendrop.com
J & K Zinn Landscaping	204-735-2408	Tree planting
J. Ross Property Maintenance & Landscaping	204-831-6445	Approved for planting only
Kildonan Tree Service	204-233-9337	
Main Branch Tree Service	204-612-1277	bootsyr@mymts.net
Northern Grove Tree Service	204-904-9195	info@northerngrove.ca
Parkland Tree Care Ltd.	204-981-8273	carl@parklandtreecare.ca
Pine to Palm Tree Services	431-998-8733	
Shurwood Forest tree service	204-230-3474	dougpanchuk@shaw.ca
Timberland Tree Service	204-291-9032	timberlandtreeservice.ltd@gmail.com
TNT Tree	204-510-8514	chris@tnttree.ca
TreeSolve Inc.	204-951-1490 or 204-391-1840	Info@treesolve.ca
Trilogy Tree Services Ltd.	204-795-9101	Info@trilogytree.ca

City of Winnipeg Pre-qualified contractors



There are two sections:

- Boulevard and Ornamental Park Trees
- Natural Area and Forest Habitat Trees

BOULEVARD AND ORNAMENTAL PARK TREES.

The tables below list acceptable tree species and cultivars for planting on boulevards and in parks (ornamental trees as opposed to natural area trees) in the City of Winnipeg. Other species or cultivars not listed may be considered for planting upon approval in writing from the City Forester or designate.

All trees planted shall meet the specifications in the current edition of the Canadian Nursery Stock Standard published by the Canadian Nursery Landscape Association.

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Deciduous

Note: Until further notice, *Fraxinus* (ash species and cultivars) will not be considered for planting due to the high risks associated with emerald ash borer.

Species/cultivar name	Common Name	Special note
Acer negundo 'Baron'	Baron Manitoba maple	Seedless cultivar of Manitoba maple
Acer saccharinum	silver maple and various	
	cultivars	
Quercus macrocarpa	bur oak	
Populus x canadensis 'Prairie Sky'	Prairie Sky poplar	Parks and green spaces only; seedless
Populus deltoides	Cottonwood	Parks and green spaces only; seedless
		cultivars available
Salix pentandra	laurel leaf willow	Better suited to parks and green
		spaces
Tilia americana	basswood / American linden and	
	various cultivars	
Ulmus americana	American elm	
Ulmus americana 'Brandon'	Brandon American elm	
Ulmus americana 'Lewis and	Prairie Expedition elm	DED tolerant
Clark'		
Ulmus x 'Morton Glossy'	Triumph hybrid elm	DED tolerant
Ulmus pumila	Siberian elm	Limited use

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Coniferous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
Larix siberica	Siberian larch	Parks and green spaces only
Picea glauca 'Densata'	Blackhills white spruce	Parks and green spaces only
Picea pungens	Colorado spruce – multiple	Parks and green spaces only
	cultivars	
Pinus sylvestris	Scots pine	Parks and green spaces only

1. BOULEVARD AND ORNAMENTAL PARK TREES continued

Medium Sized Trees (mature height 9 m to 15 m) - Decidoous

Species/cultivar name	Common Hame	Special note
Acer saccharum 'Jefselk'	Lord Selkirk sugar maple	Experimental
Aesculus globra	Ohio buckeye	
Almus hirsuto 'Harbin'	Prairie Hortzon alder	Limited use for boulevards
Betula papyrifera	Paper birch	Better suited to parks and green spaces
Betula popyrifera "Varen"	Prairie Dream birch	Better suited to parks and green spaces
Celtis occidentalis 'Delta'	Delta hackberry	
Molus boccato	Siberian crabappie	
Jugions cinerea	Butternut	Better suited to parks and green species
Ulmus davidiana japonica 'Discovery'	Discovery elm	DED tolerant
Ulmus davidiana japonica 'Night Rider'	Night Rider elm	DED tolerant
Tilia cordata 'Golden Cascade'	Golden Cascada linden	
Titia cordata 'Ronald'	Nortin littleleaf linden	
Tilia cordata 'Green Spire'	Green Spire littleleaf finden	
T. x flavescens 'Dropmore'	Dropmere linden	
7. x flovescens 'Glenleven'	Glanteven linden	
T. mongolica 'Harvest Gold'	Harvest Gold linden	

Medium Sized Trees (nasture height 9 m to 15 m) - Conferous

Species/culthrar name	Common Harns	Special note
Pinus cembra	Swiss stone pine	Parks and green spaces only; slow-
		growing

BOULEWARD AND ORNAMENTAL PARK TREES continued.

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) - Deciduous

Species/cultiver name	Common Name	Special note
Acer ginnala	Amur maple	Tree form for boulevards
Acer ginnala 'Embers'	Embers Amur maple	Tree form for boulevards
Acer ginnola 'Ventura'	Venture Amur maple	Tree form for boulevards
Acertotorico 'GarAnn'	Hot Wings Tatarian maple	Tree form for boulewards
Crataegus x mordenensis 'Snowbird'	Snowbird hawthorn	Better suited to parks and green spaces
Crataegus x mordenensis 'Toba'	Toba hawthorn	Better suited to parks and green spaces
Prunus maacki	Amur cherry	
Prunus maacki 'Goldrush'	Goldrush Amur cherry	
Prunus x 'Ming'	Ming Amur cherry	
Pyrosx 'DurPSN303'	Navigator ornamental pear	
Sorbus aucuparia 'Rossica'	Russian mountainash	Limited use for boulevards
Sorbus decara	Showy mountainash	Limited use for boulevards
Syringa reticulata	Japanesa tree lilac	
Syringa reticulato 'Ivory Pillar'	Ivory Piller Japanese tree lilec	
Syringa reticulata 'Ivory Silk'	Ivory Slik Japanese tree iliac	
Makus x adstringens 'Durleo'	Gladiator rosybloom crabappie	Narrow columnar crown
Moka x odstringera 'Kelsey'	Kelsey rosybloom crabappie	
Makes x adstringens 'Pink	Pīnk Spires rosybloom	Narrow columnar crown
Spires'	crahappie	
Makus x adstringens 'Selkirk'	Selkirk rosybloom crabappie	
Molus boccato 'Jeflite'	Startite flowering crabapple	Very small fruit
Makes baccato 'Spring Snow'	Spring Snow flowering crabappie	No fruit

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) - Coniferous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
Juniperus scopularum 'Medora'	Medora upright juniper	Parks and green spaces only
Thujo accidentalis and specific	Eastern white cedar pyremidal	Parks and green spaces only
cultivers	tree-form and pyramidal tree-	-
	form cultivars	

NATURAL AREA AND FOREST HABITAT TREES.

The tables below list acceptable tree species for naturalization and habitat restoration projects in Winnipeg.

Other species of trees not listed may be considered for planting upon approval in writing from the City Naturalist or designate.

Preference will be given to stock started from seed collected locally from wild populations of native trees. While there will be allowance for nursery stock from nonlocal origins in some naturalization situations, trees started from local seed will be required for habitat restoration within higher quality natural heritage areas.

Various sizes of stock may be used in naturalization projects with approval of stock size, species, and location by the City Naturalist or designate.

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Deciduous

Species	Common Name
Acer negundo	Manitoba maple
Populus tremuloides	Tremblingaspen
Populus balsamifera	Balsam poplar
Populus deltoides	Cottonwood
Populus grandidentata	Large-toothed aspen
Quercus macrocarpa	Buroak
Salix amygdaloides	Peach-leaved willow
Tilia americana	Basswood or American linden
Ulmus americana	American elm

Medium Sized Trees (mature height 9 m to 15 m) - Deciduous

Species	Common Name
Celtis occidentalis	Delta hackberry

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) - Deciduous

Species	Common Name
Amelanchier alnifolia	Saskatoon
Cornus sericea	Red-osier dogwood
Corylus americana	American hazelnut
Corylus cornuta	Beaked hazelnut
Crataegus chrysocarpa	Hawthorn
Prunus americana	Wild plum
Prunus pensylvanica	Pincherry
Prunus virginiana	Chokecherry
Viburnum lentago	Nannyberry
Viburnum rafinesqueanum	Downy arrowwood
Viburnum trilobum	Highbush cranberry